



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID – 19 : Passage en zone d’alerte

Gap, le 30/09/2020

La situation sanitaire impose de nouvelles restrictions

En raison de la circulation active du virus, le département des Hautes-Alpes pourrait être placé prochainement en **zone d’alerte (rouge clair)**.

Ce passage, qui précède les zones d’alerte renforcée (rouge) et d’alerte maximale (rouge écarlate), fait suite à l’augmentation du taux d’incidence (très proche de 50 actuellement contre 30 début septembre) et du taux de positivité (6 actuellement contre 3 début septembre) mais également à **l’évolution du nombre de foyers de contamination**. Les principaux foyers identifiés se développent notamment à l’occasion de rassemblements de personnes, cercles familiaux et amicaux en priorité, et du **non-respect des mesures barrières**.

Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes, a entrepris dès le début de cette semaine une concertation avec les élus afin d’anticiper les mesures restrictives qui pourraient être décidées afin d’éviter une dégradation de la situation sanitaire dans le département, telles que :

- **interdiction des rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes dans tous les ERP** (établissements recevant du public) ;
- **port du masque obligatoire sur les marchés, vide-greniers ou fêtes foraines ;**
- **interdiction des soirées étudiantes ;**
- **fermeture des buvettes dans les établissements sportifs et interdiction des buvettes mises en place lors des rassemblements.**

Ces mesures seraient prises pour une période de quinze jours, puis réévaluées en fonction de l’évolution de la situation sanitaire.

La préfète des Hautes-Alpes en appelle au **civisme** et à la vigilance de chacun dans la lutte contre l’épidémie. Il appartient à tous les haut-alpins, **par le respect des mesures barrières**, de contenir la circulation de la Covid-19 et d’**éviter un passage en zone alerte renforcée**.

Bureau de la communication et de la représentation de l’État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex